

LETTRE D'INFORMATION

Commune de Saint Bauzille de Putois

Actualités

Accueil de la Mairie

La mairie a ré-ouvert l'accueil aux horaires habituels : lundi de 8:00 à 12:00 et de 14:00 à 17:00 et du mardi au vendredi de 8:00 à 12:00. **La bibliothèque** ré-ouvrira le 24 juin aux heures habituelles : 10:00 à 12:00 les mercredi et samedi. **Les autres salles** communales restent fermées au public en attendant d'avis contraire de la préfecture. **Le parc d'enfants** situé rue du Temple est ouvert au public. Cependant la mairie avise les usagers qu'elle n'assure pas le nettoyage des équipements de jeux. Les consignes sanitaires de distanciation physique s'appliquent.

CCAS

Les permanences du CCAS sont le mardi de 9:30 à 11:30, sur rendez-vous. Veuillez contacter l'accueil au 04 67 737012 ou accueil@saintbauzilledeputois.fr

Bus scolaires

Les inscriptions sont ouvertes depuis le 15 juin pour l'année 2020-2021. Le formulaire est disponible à la mairie ou en ligne à <https://www.herault-transport.fr/lignes-scolaires/inscriptions>. La mairie accepte les dossiers d'inscriptions jusqu'au 10 juillet 2020 à l'accueil.

Mot du Maire

Je remercie chaleureusement les Saint-Bauzillois qui nous ont fait confiance pour gérer la commune pendant les six ans à venir.

Avec mon équipe, nous serons au service de tous, et à l'écoute de tous. En ces temps troublés et incertains, il est d'autant plus essentiel d'échanger et de travailler ensemble pour le bien commun.

Une nouvelle ère s'ouvre pour Saint Bauzille de Putois. En raison du confinement, nous n'avons pu prendre nos fonctions que le 23 mai 2020. Cela a été une épreuve pour tous mais il semble que le plus difficile soit passé.

Petit à petit, la vie reprend ses droits, mais il faut être prudent car le virus circule toujours.

Les dossiers se sont accumulés pendant cette période. Entre les exigences des administrations et les demandes des Saint-Bauzillois, nombreuses et légitimes, depuis trois semaines, les journées sont courtes pour tout traiter.

Je souhaite cependant faire avec vous un point sur les dossiers en cours.

➤ **La maison de santé** : La commune n'achètera pas la maison LACAN car deux raisons s'imposent :

- Le coût global (l'achat et travaux) s'élèverait à près de deux millions d'euros aux frais des contribuables Saint-Bauzillois.
- Si la commune se lançait dans cette opération, il n'y aurait pas de nouveau médecin pendant 6 ans : c'est le temps qui serait nécessaire pour obtenir les autorisations et les subventions, et réaliser les travaux.

Notre projet, qui ne coûtera rien aux Saint-Bauzillois, avance à grand pas. Ce qui était impossible il y a six mois s'avère faisable maintenant...

Les autorisations ont été obtenues pour les branchements en eau potable et assainissement, et surtout l'accès au pluvial est réalisable grâce aux travaux en cours sur la RD986. Nous vous tiendrons au courant de l'avancement du projet.

Comme promis, un local provisoire a été trouvé pour accueillir dans l'intérim un ou deux médecins qui souhaiteraient s'installer au village. L'ARS (Agence Régionale de Santé) en a été informée.

➤ **Les travaux de la RD986** : Les travaux s'achèveront fin juin 2020, donc la route sera réouverte définitivement au grand

Au delà, les inscriptions se feront directement avec le prestataire Hérault Transport (voir service en ligne ci-dessus).

Fêtes du village

La fête votive habituellement tenue début août ainsi que la fête du 14 juillet sont annulées pour cette année, dû à la situation sanitaire du COVID-19.

Associations

Les présidents ou représentants des associations sont conviés à une réunion le 3 juillet à 18:30 à la salle polyvalente.

Conseil municipal

Le conseil municipal réuni le 23 mai 2020 a élu son nouveau maire **Oscar Alle**, ainsi que quatre adjoints : **Pascal Guichard**, **Bernadette Gibelin-Boyer**, **Pascal Clément** et **Virginie Noël-Kerdudo**.

Les autres élus de la liste Saint Bau Demain sont : **Anne-Marie Motard**, **Jean Burdin**, et **Patrick Cholet** (délégués à la Communauté de Commune), **Maryvonne Robillard**, **Nathalie Lambinet**, **Jean-Luc Valois**, **Isabelle Lellouche**, **Claude Moral**, **Josiane Vigneron**, et **Benjamin Noël**.

Les élus de la liste Saint Bauzille Naturellement sont : **Elisabeth Théron** (déléguée à la Communauté de Commune), **Jean-Louis Cammal**, **Lydia Auzepy** et **Marc Rivière**.

Bulletin municipal

Nous travaillons à une prochaine édition dans un nouveau format.

soulagement des Saint-Bauzillois et des commerçants qui ont été durement impactés par le chantier.

Le plan des travaux prévoyait un sens unique de l'ancien Chemin de Ganges entre le Carrefour de l'Auberge et la sortie sur la route de Ganges, ce qui obligeait les habitants du chemin d'Emma et des lotissements de la Roubiade à sortir au milieu de la ligne droite. Ce qui était quasiment impossible et très dangereux pour se diriger vers le centre du village. Nous avons rectifié cela et la route sera comme avant, à double sens.

➤ **La station de lagunage** : De nombreux problèmes en empêchent son bon fonctionnement. Nous serons très vigilants sur ce dossier, car c'est un équipement primordial pour les communes de Saint Bauzille de Putois et d'Agonès.

➤ **Le P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme)** : Le Plan Local d'Urbanisme préparé par l'ancienne municipalité va être abandonné comme promis pendant la campagne. Les Saint-Bauzillois ont choisi : les lotissements ne seront plus la norme mais l'exception. Les propriétaires retrouveront leur droit légitime. Un nouveau P.L.U. sera mis à l'étude conformément à ce que nous avons annoncé. Les Saint-Bauzillois n'auront pas à subir les conséquences d'afflux de population importants, non concertés, et non réfléchis.

En conclusion, je sais que les Saint-Bauzillois sont impatients que nous mettions en place toutes les mesures promises pendant la campagne électorale (création d'une maison de santé, baisse des tarifs municipaux, intégration des voiries des lotissements dans le domaine communal, réfection des voiries, etc.).

Vous pouvez compter sur notre détermination et celle du personnel communal pour que tous ces projets se mettent en place.

Je vous remercie à nouveau de la confiance que vous nous avez témoignée, et vous assure de notre volonté commune d'en être digne.

Vous souhaitant un bel été,

Oscar ALLE

Conseil Communautaire

Les 32 délégués des communes composant le Conseil de Communauté réunis le 6 juin 2020 ont élu l'exécutif de la collectivité dont Monsieur Michel FRATISSIER est maintenant le Président. Parmi les neuf vice-présidences, la vice-présidence pour la Commission Culture (théâtre, cinéma, spectacle vivant) a été attribuée à notre commune représentée par Jean BURDIN.